



Rappel

Nous vous rappelons que l'assemblée générale annuelle se tiendra le **mercredi 30 mai 2007, à 12 h**, à l'Ampithéâtre Hydro-Québec du pavillon Alphonse-Desjardins.

Table des matières

Message du Président.....	1
Rapport du conseil d'administration	2
Rapport du comité exécutif.....	2
Activités des comités	3
Message de la Trésorière	6
États financiers	6
Rapport des vérificateurs	7
Prévisions budgétaires 2008	8

Message du Président

En mars 2006, alors que je sollicitais un premier mandat à la présidence, j'étais loin de me douter du chemin que nous aurions parcouru en une seule année. La négociation de la convention collective et l'élaboration d'un nouveau plan de classification de nos fonctions, exercices qui se poursuivent toujours, sont les éléments qui ont occupé la majeure partie de notre temps. Néanmoins, d'autres réalisations, auxquelles plusieurs dizaines de membres ont contribué, méritent d'être soulignées.

Réalizations

Je suis particulièrement fier de la *Politique d'accueil et d'intégration des nouveaux membres* mise en œuvre depuis octobre 2006. Chaque nouveau membre est invité à rencontrer individuellement une conseillère ou un conseiller en relations de travail. L'objectif premier de cette initiative est de favoriser les échanges avec les membres et de contribuer au développement d'un sentiment d'appartenance à l'APAPUL. Au cours de cette rencontre, l'histoire de l'APAPUL, le fonctionnement général de l'association et certains aspects pratiques de la convention collective sont abordés. Il est également question des possibilités de perfectionnement et du soutien de l'APAPUL dans le cheminement de la carrière du membre. Depuis le lancement de ce programme, notre équipe a rencontré près de 100 nouveaux membres. Le résultat de ces rencontres va bien au-delà de nos espérances et nous encourage à poursuivre dans cette voie en adaptant toujours le contenu de la rencontre aux besoins des nouveaux membres.

Service aux membres

L'appui aux membres est un aspect également très important de notre travail. Outre les réalisations qui sont d'ordre public, il y a toute une partie de notre travail qui reste cachée et c'est l'appui direct aux membres. Pour des raisons évidentes, de nombreuses actions faites par le personnel de la permanence demeurent confidentielles. Qu'il s'agisse

d'interventions auprès du Service des ressources humaines pour faire valoir des droits parfois lésés, l'accompagnement de membres en détresse psychologique, la reprise du travail à la suite d'une longue invalidité, la reconnaissance à l'admissibilité en sélection, l'obtention d'un avancement d'échelon « oublié », les conseils prodigués à la veille d'une retraite bien méritée, bref autant de situations qui mettent les connaissances, l'expertise et le dévouement de l'équipe au service de nos membres.

Remerciements



J'espère que ce rapport vous aidera à mieux connaître les travaux et les réalisations de nos représentantes et nos représentants aux divers comités. Au nom du conseil d'administration et en mon nom personnel, je les remercie sincèrement de leur dévouement, car le succès d'une association comme la nôtre repose d'abord et avant tout sur le travail d'équipe.

Je tiens également à remercier les membres du comité de négociation, Sylvie Brochier, René Goyette, Lucie Loiselle, Gilles Marchand et Marie-Claude Tremblay, avec qui j'ai travaillé au cours de l'année. Leur confiance, leur disponibilité et leur soutien m'ont permis de mener rondement ce dossier.

Finalement, comme Lucie Loiselle et moi-même étions très occupés par la négociation et la classification, je remercie Lucie Garneau, Eric Matteau, Johanne Richard et Lyne Robitaille qui ont été particulièrement sollicités cette année. Ces remerciements sont accompagnés de ma reconnaissance pour leur diligence et leur professionnalisme.

Le président,

Charles Simard, CRIA

Rapport du conseil d'administration



Le conseil d'administration est constitué de 19 membres, répartis en sept groupes, dont le Président. En 2006-2007, il est composé des personnes suivantes :

Guy Labrecque, Dominique Bérubé, Gervais Savard, Julie Rodrigue, Charles Simard, président, Caroline Dugal, Nicole R. Caron, Louis-M. Carrier, René Bousquet, Madeleine Robin, Sophie Leclerc, Nathalie Barussaud, Claire Trudel, Manon Robichaud, Richard Laverdière.

Absents sur la photo : Michel-Frédéric Gagnon, Patrice Gosselin, Paul Théberge et Lynda Vézina.

Tout au long de l'année 2006-2007, le conseil d'administration s'est réuni à neuf reprises. Ces réunions ont permis :

D'approuver ou d'accepter :

- les objectifs et le mandat de négociations;
- de considérer, le moment venu, les propositions que l'Université pourrait faire en vue d'alléger sa gestion des assurances collectives, et ce, en cherchant à harmoniser les régimes qu'elle offre à certains de ses membres;
- la proposition patronale concernant le programme de conciliation travail et vie personnelle, sous réserve du financement de la participation du membre aux régimes de retraite et d'assurances collectives;
- de refuser d'entreprendre la démarche de refonte des assurances collectives avant la signature de la convention collective;
- la démission de Lucie Garneau à titre d'administratrice au groupe VII puisqu'elle est entrée en fonction le 29 mai 2006 comme conseillère en relations de travail à l'Association;
- d'organiser le colloque annuel de la CACPUQ 2008, conjointement avec l'Association des cadres supérieurs et intermédiaires de l'Université Laval (ACSIUL);
- d'appuyer les maîtres de français langue seconde en lock-out et le Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université Laval (SCCUL) en grève;
- la *Politique d'accueil et d'intégration des nouveaux membres*;
- le nouveau logo de l'APAPUL, l'organigramme et la terminologie de la mission de l'Association;
- le plan d'action 2003-2006 de l'APAPUL;
- et les prévisions budgétaires 2006-2007.

De nommer ou désigner :

- André Careau, président d'assemblée;
- Nathalie Barussaud, assessseure et conseillère, Centre d'intervention en matière de harcèlement, en remplacement de Lucie Garneau;
- Dominique Bérubé, Pierre Boutin, André Careau et René Goyette, comité de discipline de première instance, et Patrice Gosselin, comité de révision continue;
- Sylvie Brochier, comité de classification, en remplacement de François Béland;
- Sylvie Brochier, René Goyette, Gilles Marchand et Marie-Claude Tremblay, comité de négociation de la convention collective;
- Étienne LaBillois, comité d'information et de consultation, en remplacement de Marie-Claude Tremblay;
- Pierre Lemay, comité des assurances collectives du personnel professionnel, en remplacement de Gilles Marchand;
- Eric Matteau, vice-président, et Marc Boivin, président, comité de retraite du personnel professionnel;
- Eric Matteau, comité du stationnement;
- Luc Simon, président d'élections;
- Paul Théberge, comité-conseil du Service de sécurité et de prévention;
- Claire Trudel, comité de la représentation;
- Administratrices et administrateurs (postes vacants en mai 2006) : René Bousquet, Manon Robichaud, Julie Rodrigue, Madeleine Robin et Gervais Savard.

De recommander à l'assemblée générale des membres :

- les trois lettres d'entente portant les n^{os} 2006/2, 2006/3 et 2006/4;
- l'amendement n^o 22 au règlement du *Régime de retraite du personnel professionnel*;
- et les modifications au *Règlement général* donnant au comité exécutif le mandat d'accepter l'adhésion des nouveaux membres.

Rapport du comité exécutif

Nommés parmi les membres du conseil d'administration en juin 2006, le comité exécutif, composé de Charles Simard, président, Lynda Vézina, première vice-présidente, Patrice Gosselin, deuxième vice-président, Claire Trudel, secrétaire, et Sophie Leclerc, trésorière, s'est réuni à 17 reprises pour voir aux affaires ponctuelles de l'Association. Parmi les différents dossiers étudiés toutes les deux semaines, ils ont :

- pris connaissance de l'évolution de la négociation et ont confié à la firme Groupe conseil CGAS inc. le mandat actuariel dans le cadre de la négociation;
- procédé à l'étude des tâches des vice-présidences et à la répartition des différents comités existant à l'APAPUL;
- étudié les demandes de dons et de subventions reçues;

- octroyé 500 \$ à la CADEUL pour la mise en place d'un système de co-voiturage sur le campus et deux bourses d'études de 1 000 \$ chacune à Évelyne Mousseau, étudiante au baccalauréat en agronomie, et à Janie Roberge, étudiante au baccalauréat en service social;
- accepté de financer la Fondation Maurice Tanguay par la vente de billets de la Maison familiale Expo Québec;
- accepté l'adhésion de 139 nouveaux membres;
- accepté de participer au projet de recherche sur le personnel professionnel âgé de 50 ans et plus;
- nommé Carole Guérin et Manon Robichaud au comité organisateur du colloque 2008 de la CACPUQ;
- approuvé le projet-pilote d'aménagement du temps de travail ainsi que l'horaire d'été 2007 pour le personnel de l'APAPUL.

Activités des comités

Négociations de la convention collective

Sylvie Brochier, René Goyette, Lucie Loiselle, Gilles Marchand, Marie-Claude Tremblay et Charles Simard, porte-parole

La convention collective étant échue depuis le 31 mai 2006, le comité de négociations a travaillé tout au cours de l'été 2006 à la rédaction du cahier des demandes, lequel a été approuvé par le conseil d'administration le 19 septembre. Les négociations, en vue de renouveler notre convention collective, ont démarré lentement le 1^{er} novembre avec le dépôt du cahier des demandes par l'APAPUL auprès des membres du comité de négociations de l'Université, composé alors de Claude Paradis, vice-recteur adjoint, Mireille Létourneau, directrice adjointe groupe conseil, au Vice-rectorat aux ressources humaines, Katarina Jovanovic, conseillère en gestion des ressources humaines et en relations de travail, au Service des ressources humaines, et Line Pouliot, directrice exécutive à la Faculté des sciences de l'administration. Toutefois, Claude Paradis a dû quitter le comité de négociations de l'Université pour des raisons de santé et c'est Louise Parent, adjointe à la vice-rectrice aux ressources humaines (analyse, développement et négociations) qui l'a remplacé.

Les véritables négociations ont pris leur envol le 26 février 2007, date à laquelle la direction de l'Université a donné à son comité de négociations son premier vrai mandat. Depuis, plusieurs blocs d'articles normatifs ont été négociés, à savoir : le programme de conciliation travail et vie personnelle, le congé pour raisons familiales ou parentales en harmonisation avec le *Régime québécois d'assurance parentale* et la *Loi sur les normes du travail*, de meilleures possibilités d'étalement pour la cotisation au congé à traitement différé ou anticipé, la définition des congés sociaux, surtout pour le personnel surnuméraire. Au moment d'écrire ces lignes, les parties achevaient les pourparlers sur les points normatifs et s'apprêtaient à négocier les aspects salariaux.

Parallèlement, l'APAPUL et l'Université ont convenu, par une entente particulière, que si la prochaine convention prévoyait une prime de disponibilité, elle serait applicable rétroactivement au 1^{er} janvier 2005 à toutes les personnes qui auront occupé la fonction de coordonnateur ou coordonnatrice des opérations au Service de sécurité et prévention.

Par ailleurs, il a été convenu que le traitement du personnel passant d'une fonction du Syndicat des employées et employés de l'Université Laval (SEUL) à une fonction de l'APAPUL soit établi selon son expérience ou d'une majoration de 10 % de son traitement, selon la méthode la plus avantageuse pour la personne.

Classification

Sylvie Brochier et Lucie Loiselle, responsable

Compte tenu de certains éléments, dont la *Loi sur l'équité salariale*, il n'a pas été possible de séparer les négociations et la classification, comme l'APAPUL a souhaité d'abord le présenter à l'Université. Il a donc été convenu, avec la signature de la lettre d'entente 2006/4, de procéder simultanément à la révision du plan de classification des fonctions professionnelles et aux négociations de la convention collective. Par conséquent, dès l'automne 2006, Lucie Loiselle, conseillère en relations de travail à l'APAPUL, libérée à temps complet pour la révision du plan de classification et les négociations, et Diane Crépin, conseillère en gestion des ressources humaines et en relations de travail au Vice-rectorat aux ressources humaines, ont entrepris les travaux. La première étape a été de sélectionner une douzaine de descriptions de fonction

parmi celles qui ont fait l'objet d'ententes particulières ou qui ont occasionné des problèmes particuliers au cours des années. La méthode choisie pour réaliser l'exercice a été de préparer et d'envoyer un questionnaire à un certain nombre de membres occupant les 13 fonctions. Les parties ont eu la tâche de colliger toutes les informations reçues, et ce, en collaboration avec une stagiaire du Vice-rectorat aux ressources humaines, Véronique Drouin.

Par la suite, en janvier 2006, Sylvie Brochier, professionnelle libérée à temps complet, Lucie Loiselle, de l'APAPUL, Diane Crépin, du Vice-rectorat aux ressources humaines, et François Lemay, du Service des ressources humaines, se sont rencontrés, en moyenne deux fois par

semaine, afin d'analyser en profondeur toutes les descriptions de fonction du plan de classification. Les parties ont convenu d'évaluer ces fonctions par une méthode quantitative soit la « méthode HAY ». Pour ce faire, tous les membres du comité de classification et du comité de négociations des deux parties ont suivi deux journées de formation données par un conseiller senior de la firme Groupe Hay.

Les membres du comité de classification ont pris les bouchées doubles pour enfin terminer la révision complète le 2 avril 2007. Cet exercice, vous vous en doutez, n'a pas été de tout repos et nous remercions, à cet effet, les membres du comité qui l'ont réalisé avec professionnalisme.



Assurances collectives

Pierre Lemay et Eric Matteau, responsable

Lors de la refonte de notre régime d'assurances collectives en février 2005, nous avons pris l'engagement d'évaluer les modifications adoptées après une année complète. Un sondage a donc été réalisé auprès des membres au printemps 2006 et il nous a permis de recueillir plusieurs suggestions et commentaires. À la suite de la compilation de ces résultats, une importante majoration a été adoptée quant au montant remboursable pour l'achat d'équipements et d'accessoires pour diabétiques. De plus, certaines des suggestions des membres sont au centre de discussions sur les développements futurs de notre régime.

Le coût des régimes d'assurance santé avec le plan élargi a subi des diminutions au 1^{er} janvier 2007. Ces dernières sont attribuables aux baisses des coûts de couvertures d'assurances.

La contribution de l'employeur au paiement de la prime d'assurance santé a également été réduite à un plafond de 37 \$ par période de paie au lieu de 40 \$. Cette mesure a été instaurée afin de rééquilibrer progressivement le montant des frais d'assurance assumé par l'employeur et les membres du régime, comme prévu à la convention collective, soit 50 % des coûts globaux d'assurances collectives, et ce, jusqu'à concurrence de 2 % de la masse salariale.

Formation professionnelle

Steve Vachon et Lucie Garneau, responsable

L'Université Laval met à la disposition du comité un budget annuel équivalant à 1 % de la masse salariale du personnel professionnel régulier et temporaire fins spécifiques. Le budget alloué au 1^{er} juin 2006 a été de 343 100 \$. En outre, en mars 2007, l'Université a versé une somme additionnelle de 25 242 \$ du fait que 55 membres temporaires surnuméraires ont obtenu le statut de membres temporaires fins spécifiques à la suite de la signature de l'entente 2006/1. Par ailleurs,

de nouvelles *Règles de formation* ont été émises le 1^{er} juin 2006 et en raison de l'importance des coûts de formation hors Québec, les membres du comité de formation professionnelle ont décidé que toutes ces demandes doivent être accompagnées d'une justification de l'intérêt, d'une description des retombées et des moyens d'assurer la transmission des connaissances acquises et d'un rapport d'activité.

Au cours de l'année, le comité de formation professionnelle a appuyé financièrement la rédaction d'un nouveau guide intitulé « Rédiger des procédures de travail : une démarche simple et sûre ». Une formation à cet effet a été offerte par le Service des ressources humaines aux membres du personnel professionnel. Aussi, en allouant un budget de près de 20 000 \$, 188 membres du personnel professionnel admissibles ont assisté à la huitième *Journée d'étude du personnel professionnel*.

Les membres du comité sont particulièrement fiers d'avoir contribué au financement du *Programme de formation des gestionnaires de l'Université Laval* offert aux membres du personnel professionnel en situation de gestion, aux directeurs de services, au personnel cadre de l'ACSIUL et au personnel cadre académique. D'ailleurs, le 18 janvier 2007, les membres de la première cohorte du programme ont reçu officiellement un diplôme attestant leur réussite à cette formation.

Griefs et arbitrages

Patrice Lemay et Lucie Loiselle, responsable

Cinq nouveaux griefs ont été déposés et 16 dossiers ont été réglés. Le comité des griefs ne s'est pas réuni cette année, car la plupart des dossiers se sont réglés au comité des relations de travail, composé de Claude Mailhot, directeur, et Mireille Létourneau, directrice adjointe groupe conseil, au Service des ressources humaines, et de Charles Simard, président, et Lucie Loiselle, conseillère en relations de travail de l'APAPUL.

Information et consultation

Ricardo Codina, Julie de Blois, Cécile Gauthier, Étienne LaBillois, Jacqueline Roy et Lucie Garneau, responsable

Au cours de l'année financière, les membres ont publié six numéros du bulletin *Pour votre information*, cinq *Info Négo*, un bulletin souvenir de golf, le dépliant de la *Journée d'étude du personnel professionnel* ainsi que le rapport annuel. Par ailleurs, une politique éditoriale sera bientôt établie en ce qui concerne toutes les publications de l'Association.

Sélection du personnel professionnel et cadre

Lucie Garneau, responsable

Considérant les 65 affichages effectués par l'Université au cours de l'année, on peut s'imaginer que nos représentantes et nos représentants ont été sollicités plus d'une fois. Nous remercions les personnes suivantes de leur grande disponibilité à nous représenter :

Louise Arsenault, Claude Aussant, Nathalie Barussaud, Carole Berger, Dominique Bérubé, Florence Bezier, Marc Boivin, René Bousquet, Louis-M. Carrier, Julie Charest, Ricardo Codina, Céline Cyr, Yves D'Astous, Lucie Garneau, Denyse Gilbert, Patrice Gosselin, Cynthia Guimond, Marcel Étienne Kaszap, Michel Laliberté, Barbara Langis, Sophie Leclerc, Patrice Lemay, Pierre Lemay, Eric Matteau, Dannie McKinnon, Louise Montreuil, Lily Morin, François Noiseux, Isabelle Quintal, Madeleine Richard, Jacqueline Roy, Paul Théberge, Claire Trudel et Lynda Vézina.

Activités professionnelles et sociales

Faouzi Benjelloun, Sonia Gaudreault, Gilles Miotto, Isabelle Quintal et Lucie Garneau, responsable

Les membres du comité ont appris la démission d'Yves D'Astous en janvier 2007, considérant son changement de statut d'emploi. Cependant, il demeure toujours actif au sein du comité organisateur du tournoi de golf annuel. Voici le bilan des activités de l'année :

10 mai 2006

Groupe de discussions portant sur l'allocation de retraite et réception des neuf membres du personnel professionnel qui ont célébré leurs 25 ans de service à l'Université Laval au cours de l'année 2005.

23 mai 2006

Réception pour les 34 membres du personnel professionnel qui ont pris leur retraite au cours de l'année 2005.

9 juin 2006

Tenue de la 32^e édition du tournoi de golf de l'APAPUL au club de golf du Lac Saint-Joseph à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. Près de 200 personnes y ont participé.

Nous remercions les membres du comité organisateur du tournoi 2006 : Faouzi Benjelloun, Dominique Bérubé, Julie Charest, Jean-Pierre Collin, responsable, Éric Couture, Yves D'Astous, Sonia Gaudreault, Lucie Loiselle, Gilles Miotto, Isabelle Quintal, Manon Robichaud et Lyne Robitaille.

31 août 2006

En guise de remerciement pour leur implication, les 65 représentantes et représentants de tous les comités ont été invités à un « 5 à 7 » en plein air, à la Terrasse Party Deck du Parc Victoria. Ils ont pu assister à une partie de baseball des *Capitales* de Québec.

16 novembre 2006

Plus de 200 personnes ont participé à la huitième *Journée d'étude du personnel professionnel* sur le thème « Travail et plaisir ». Line Bolduc, conférencière, a eu pour objectif de valoriser l'être humain, derrière la travailleuse et le travailleur, et d'aider les membres à mieux se resourcer et à dédramatiser les situations difficiles.

12 décembre 2006

Portes ouvertes à l'APAPUL.



L'équipe permanente de l'APAPUL

Lyne Robitaille et Johanne Richard, agentes de bureau, Lucie Garneau, conseillère en relations de travail, (deuxième rangée) Charles Simard, président, directeur général, Lucie Loiselle, conseillère en relations de travail, et Eric Matteau, conseiller en relations de travail

20 décembre 2006

Sachant que plusieurs membres n'avaient pas d'activité de Noël prévue dans leur unité, nous avons pris l'initiative d'inviter avec enthousiasme tous les membres à un « 5 à 7 » de Noël. Près de 50 membres ont participé à cette activité qui a eu lieu au restaurant *Au Bonnet d'âne*.

7 janvier 2007

Dîner d'accueil et d'information pour les 93 nouveaux membres de l'année civile 2006.

Régime de retraite

Marc Boivin, président, Éric Matteau, vice-président, et Hélène Sergerie, représentante des membres actifs

Le rendement net du régime de retraite s'est élevé à 11,9 % pour l'année 2006 et a ainsi permis à notre actif total d'atteindre 421,8 M\$, en hausse de plus de 40 M\$ par rapport à l'année précédente. Par ailleurs, l'évaluation actuarielle réalisée au 31 décembre 2006 par la firme Normandin Beaudry a révélé une situation financière grandement améliorée par rapport à nos dernières estimations. En effet, le taux de capitalisation du régime s'est élevé à 111,9 %, soit un surplus de près de 45 M\$. Quant au taux de solvabilité, posant l'hypothèse d'une clôture immédiate du régime, il s'est élevé cependant à 98 %. Afin de pouvoir procéder à des améliorations au régime, ces deux taux (capitalisation et solvabilité) doivent franchir la barre des 100 %. Les membres du comité effectuent une vigie active des placements et du marché afin de soutenir l'atteinte de cet objectif.

L'amendement n° 22 au Régime de retraite, adopté par l'assemblée générale des membres le 10 octobre 2006, n'a généré aucun impact financier direct pour le régime ou pour ses membres participants, et ce, tant sur le plan des cotisations des membres qu'à celui des surplus ou des déficits du régime. Il contribue à la valorisation de l'équité entre les membres participants en rétablissant certaines bornes de qualification de la conjointe ou du conjoint à des niveaux similaires à ceux des autres grandes caisses de retraite québécoises.

Vous êtes invités à consulter le Rapport annuel sur le site Internet du Régime (www.rrpepul.ulaval.ca) afin de prendre connaissance de la multitude de travaux accomplis par les membres du comité au cours de l'année.

Représentation

René Bousquet, Patrice Gosselin, Eric Matteau et Claire Trudel

Au cours de l'année, le comité de la représentation du personnel professionnel a été particulièrement actif. Les membres se sont penchés sur plusieurs aspects des pratiques de la représentation de l'Association. Une analyse des comités permanents de l'APAPUL a été effectuée afin d'en actualiser la composition et le mandat en tenant compte des commentaires des membres de ces mêmes comités au cours des dernières années.

Vous êtes invités à consulter le site Internet de l'APAPUL, sous la rubrique « APAPUL », afin de prendre connaissance de ces modifications.

Mise en candidature 2007

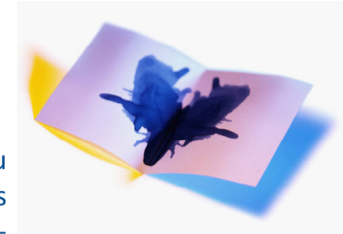
Luc Simon

Le 12 mars 2007, le président d'élections, Luc Simon, a annoncé des élections pour neuf postes qui se libéreront en mai 2007 au sein du conseil d'administration. Le 29 mars, il a déclaré élus par acclamation les membres suivants : Guy Labrecque et Lynda Vézina, groupe I; Paul Théberge, groupe II; Julie Rodrigue, groupe III; Claire Trudel, groupe IV; Madeleine Robin, groupe V; Nathalie Barussaud, groupe VI; et Caroline Dugal et Sylvie Brochier, groupe VII.

Nous remercions sincèrement Sophie Leclerc, administratrice sortante, de son travail à titre de secrétaire et de trésorière depuis sa nomination en 2005.

Santé psychologique du personnel de l'Université

Marie-Claude Gagnon



Le comité sur la santé psychologique du personnel de l'Université a poursuivi ses travaux et a mis en place diverses activités (conférences, marche, cours de yoga). Dans le cadre du colloque de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) en octobre 2006, des membres du comité ont présenté différentes réalisations : le projet-pilote au Bureau du registraire, le *Programme de formation des gestionnaires de l'Université Laval*, le *Programme d'aide organisationnelle en santé psychologique (PAO-SP)* qui a été mis en place pour offrir aux gestionnaires un soutien professionnel spécialisé lorsqu'ils sont confrontés à une problématique de santé psychologique en milieu de travail; et le protocole d'accompagnement lors de la reprise du travail à la suite d'un congé de maladie en santé psychologique.

Le Programme de formation des gestionnaires suscite de l'intérêt

Trois cohortes de gestionnaires ont été formées depuis la création du programme. Le premier groupe de 16 personnes, dont cinq membres de l'APAPUL, a terminé le programme en décembre 2006. Le deuxième groupe de 17 personnes, dont quatre membres de l'APAPUL, a entrepris sa deuxième année de formation et terminera le programme en juin 2007. Quant au troisième groupe de 17 personnes, et comptant six membres de l'APAPUL, il a débuté en octobre 2006. À cet effet, nous remercions notre représentante au comité de suivi de la formation pour les gestionnaires, Sylvie Ruelland, du Service de l'informatique et des télécommunications.

Pour en savoir plus sur les différentes activités, visitez le site Internet du comité sur la santé psychologique du personnel de l'Université Laval (www.santepsy.ulaval.ca).

Comité d'enquête – Centre d'intervention en matière de harcèlement

Nathalie Barussaud et Louise Montreuil

Notre représentante au Centre d'intervention en matière de harcèlement, Louise Montreuil, a agi cette année comme présidente d'enquête et conseillère accompagnatrice dans deux dossiers.

Représentations externes

L'APAPUL assure toujours une présence au sein de différentes organisations externes, tels la Conférence des associations de cadres et de professionnels des universités québécoises (CACPUQ), le Conseil québécois des professionnelles, professionnels et cadres (CQPC) et le Regroupement des présidentes et présidents des associations et des syndicats de l'Université Laval (RASUL).

Ces rencontres ont permis de prendre connaissance des diverses préoccupations des associations et des syndicats de l'Université Laval et d'autres universités, notamment, les négociations en cours dans les secteurs public et parapublic, la sensibilisation de la communauté universitaire à la protection de l'environnement, le stationnement à l'Université Laval, les installations alimentaires, la course au rectorat par l'établissement d'un questionnaire pour les candidats, la syndicalisation des auxiliaires d'enseignement et de recherche et les frais de scolarité.

Message de la Trésorière



J'ai le plaisir de vous présenter les états financiers de l'exercice s'étant terminé le 31 mars dernier.

Au cours de la dernière année, des produits totalisant 342 796 \$ ont tout juste excédé les charges (206 \$).

Ces états financiers équilibrés s'expliquent notamment par des produits supérieurs à ceux qui avaient été prévus (cotisations et droits d'entrée des nouveaux membres). Cet excédent aura permis de pallier certaines charges sous-estimées (avantages sociaux et coûts liés au réaménagement des bureaux de la permanence).

Pour l'exercice 2007-2008, le conseil d'administration propose une fois de plus un budget équilibré, prévoyant cette fois des produits et des charges de 363 050 \$. L'augmentation anticipée pour les produits est principalement due à une hausse prévue de la masse salariale.

Sophie Leclerc, trésorière

États financiers

Produits et charges Exercice terminé le 31 mars	Prévisions budgétaires 2007	Réel 2007	Réel 2006
Produits			
Cotisations	330 750 \$	335 055 \$	328 989 \$
Droits d'entrée	2 000	3 050	2 675
Intérêts	4 125	4 691	3 889
Divers	0	0	575
Total des produits	336 875	342 796	336 128
Charges			
Ressources humaines			
Salaires	180 760	179 945	162 140
Avantages sociaux	33 195	41 341	40 421
Formation	2 500	2 531	4 331
Total des ressources humaines	216 455	223 817	206 892
Frais d'opération			
Local	26 444	25 317	25 354
Télécommunications	3 320	3 102	2 308
Assurances	2 556	2 771	2 595
Équipement et ameublement	18 000	20 275	14 317
Entretien et réparations	2 000	3 514	972
Frais d'impression	4 000	2 102	3 499
Livres et périodiques	500	493	479
Dépenses de bureau	2 700	3 812	4 669
Honoraires	15 500	12 023	19 514
Total des frais d'opération	75 020	73 409	73 707
Frais financiers			
Intérêts et frais financiers	1 000	870	724
Activités professionnelles et sociales			
Représentation et réception	7 500	8 059	7 155
Cotisations, subventions et contributions	5 900	4 540	3 905
Formation des membres	4 500	5 205	2 601
Activités autres	4 500	4 836	2 500
Total des activités professionnelles et sociales	22 400	22 640	16 161
Frais de relations de travail			
Total des charges	336 874	342 590	322 713
Excédent des produits sur les charges	0 \$	206 \$	13 415 \$

Avoir des membres

	2007	2006
Solde au début	175 485 \$	162 070 \$
Excédent des produits sur les charges	206	13 415
Solde à la fin	175 691 \$	175 485 \$

Bilan au 31 mars

	2007	2006
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	10 779 \$	36 517 \$
Dépôts à terme	159 280	165 031
Débiteurs	9 880	9 695
Frais payés d'avance	8 060	5 846
	187 999	217 089
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs	7 808	37 790
Réserve - tournoi de golf	4 500	3 814
	12 308	41 604
Avoir des membres		
Solde	175 691	175 485
	187 999 \$	217 089 \$

Notes aux états financiers au 31 mars 2007

1. Statut et nature des activités

La société, constituée en vertu de la troisième partie de la *Loi sur les compagnies du Québec*, est un syndicat regroupant l'ensemble des membres du personnel administratif professionnel de l'Université Laval. Ses principaux mandats sont de défendre l'intérêt de ses membres, de contribuer à leur développement professionnel et de les informer à propos des enjeux organisationnels communs.

2. Principale convention comptable

Les immobilisations sont imputées aux charges de l'exercice au fur et à mesure qu'elles sont acquises.

3. Flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie n'est pas présenté, car il ne fournirait pas d'informations supplémentaires utiles pour la compréhension des flux de trésorerie de l'exercice.

4. Engagements

En vertu d'un contrat de location-exploitation, échéant le 31 août 2010, les loyers minimums futurs exigibles totalisent 63 380 \$ et se répartissent comme suit pour les quatre prochains exercices :

2008	18 550 \$
2009	18 550
2010	18 550
2011	7 730

Engagement (note 4)

Rapport des vérificateurs

Aux membres de l'Association du personnel administratif professionnel de l'Université Laval (APAPUL),

Nous avons vérifié le bilan de l'Association du personnel administratif professionnel de l'Université Laval (APAPUL) au 31 mars 2007 et les états des produits et charges et de l'avoir des membres de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 mars 2007 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Blouin, Julien, Potvin

Comptables agréés

Québec, le 13 avril 2007

Prévisions budgétaires 2007-2008

	Prévisions budgétaires 2007-2008	Prévisions budgétaires 2007	Réel 2007
Produits			
Cotisations	324 750 \$	330 750 \$	335 055 \$
Contribution de l'Université pour services rendus	30 000	-	-
Droits d'entrée	3 000	2 000	3 050
Intérêts	4 800	4 125	4 691
Autres recettes	500	0	0
Total des produits	363 050	336 875	342 796
Charges			
Ressources humaines			
Salaires	190 670	180 760	179 945
Avantages sociaux	42 035	33 195	41 341
Formation	5 000	2 500	2 531
Total des ressources humaines	237 705	216 455	223 817
Frais d'opération			
Local	25 226	26 444	25 317
Télécommunications	3 320	3 320	3 102
Assurances	2 500	2 556	2 771
Équipement et ameublement	17 000	18 000	20 275
Entretien et réparations	2 000	2 000	3 514
Frais d'impression	5 000	4 000	2 102
Publicité et marketing	1 000	-	-
Livres et périodiques	500	500	493
Dépenses de bureau	2 700	2 700	3 812
Représentation	3 500	-	-
Honoraires	10 500	15 500	12 023
Total des frais d'opération	73 246	75 020	73 409
Frais financiers			
Intérêts et frais bancaires	1 100	1 000	870
Activités professionnelles et sociales			
Représentation et réception	4 000	7 500	8 059
Cotisations, subventions et contributions	10 500	5 900	4 540
Formation des membres	5 000	4 500	5 205
Tournoi de golf	2 500	-	-
Activités autres	6 500	4 500	4 836
Total des activités professionnelles et sociales	28 500	22 400	22 640
Frais de relations de travail			
	22 500	22 000	21 854
Total des charges	363 050	336 875	342 590
Excédent des produits sur les charges	0 \$	0 \$	206 \$